



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 897 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'hémodialyse est un traitement vital pour plusieurs Gaspésiens et que certains doivent vivre dans une situation de grande précarité, voire inacceptable;

CONSIDÉRANT QUE certains patients hémodialysés gaspésiens, en plus d'être affaiblis par la maladie, doivent parcourir jusqu'à 6 heures/jour, 3 fois par semaine (1500 kilomètres / semaine) ou déménager loin de leur famille pour recevoir un traitement essentiel à leur survie;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de services adéquats en matière d'hémodialyse en Gaspésie occasionne des inconvénients majeurs tant aux patients qu'à leur entourage (obligation de déménagement à l'extérieur de la région, éloignement de leur famille, épuisement physique et psychologique);

CONSIDÉRANT QUE la recommandation 11 des orientations ministérielles recommande un temps de déplacement maximal de trois heures aller-retour pour accéder aux services d'hémodialyse et que celle-ci n'est pas respectée partout en Gaspésie;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs patients et intervenants ont dénoncé publiquement le niveau inadéquat des services d'hémodialyse en Gaspésie pour trouver une solution à leur situation respective (M. Jean Lapointe de Gaspé, initiateur d'une pétition signée par 8489 pétitionnaires déposée le 29 octobre 2015; Monsieur Cyril Gibeault de Sainte-Anne-des-Monts et M. Cyril Gibeault, fils, de Granby);

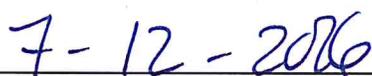
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère de la Santé et des Services sociaux, de mettre fin à cette situation inadmissible en implantant l'une ou plusieurs des alternatives suivantes, notamment, mais non limitativement :

- un service d'hémodialyse dans les centres hospitaliers de Gaspé et de Sainte-Anne-des-Monts;
- un service d'hémodialyse mobile sur le territoire;
- le service d'hémodialyse à domicile adéquatement subventionné.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Gaétan Lelièvre, député de Gaspé


Date de signature de l'extrait